



BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX
Numéro du bulletin : 896 - Date de publication : 13/08/2026
Secteur : Landes (40) - Type : Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Landes (40). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant le plancton, aucun dépassement de seuil n'a été observé sur la totalité des zones.

Concernant les toxines, aucun dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)	du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-005 - Hossegor						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)	du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-006 - Hossegor limite nord parcs						
	Huître creuse	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	20/07/2026	27/07/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	20/07/2026	27/07/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	20/07/2026	27/07/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)	du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-005 - Hossegor						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)	du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-005 - Hossegor						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	-	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarense* : 5 000 n(cellules)/L

Résultats taxons d'intérêt

Zones Marines				du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)	du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-005 - Hossegor						
	Eau	Taxon d'intérêt	Planktothrix agardhii	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/07/2026	21/07/2026	27/07/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Planktothrix agardhii* : Pas de seuil

📖 Légende des résultats

● Phytoplancton

● Toxine

🔄 Autocontrôle

SR Seuil Réglementaire

● Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte

● Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR

● Résultat de toxine supérieur au SR

● Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR

● Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil

/ Résultat en cours ou absence de résultat

< LD Résultat non détecté (limite détection de la méthode d'analyse)

< LQ Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)

ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées

≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS LANDES